



Oqtf + mariage avec française

Par **aya91**, le **04/02/2016** à **15:35**

bonjour maitre.

je souhaiterai avoir des renseignements urgent au sujet de la situation de mon mari.

voici ma situation:

Mon mari est arrivé en France il y a 3 ans avec un passeport sénégalais (qui n'a pas été tamponné à son arrivée sur le territoire français), il a ensuite fait une demande de droit d'asile qu'il a obtenue et renouvelée 3 fois.

nous sommes ensemble depuis presque 2 ans; le 12 février 2015 il a reçu un courrier lui demandant de quitter le territoire français "OQTF".

Malgré ça il est resté ici avec moi et nous nous sommes mariés le 16 mai 2015 en Essonne. nous avons un appartement le contrat de EDF est à son nom; depuis entre temps nous nous sommes rendus à la préfecture pour demander qu'il obtienne un titre de séjour mais rien n'y fait il ne veulent pas lui accorder et lui disent de retourner en Turquie de se rendre au consulat et de demander un titre de long séjour en tant que conjoint français ; le problème est qu'il ne peut plus se rendre en Turquie pour raison qu'il a des problèmes car il manifestait l'asile pour une bonne cause mais qu'il risque gros à le rendre.

hier nous avons reçu une convocation du tribunal d'administration de Versailles pour le 19 février (en sachant que le 12 février cela fera un an qu'ils lui ont demandé de quitter le territoire.

que devons nous faire ?

Mon mari n'est pas quelqu'un de mauvais il est accepté dans toute ma famille et passe ses semaines avec mon père qui est policier ce qui est plutôt ironique pour le coup.

je suis désespérée .

ps: il est évident que j'accompagne mon époux au rendez-vous donné.

bien à vous cordialement .